

LE PATRIOTE VÉRIDIQUE

OU DISCOURS SUR LES VRAIES CAUSES DE LA RÉVOLUTION ACTUELLE

PAR L'ABBÉ DE BARRUEL
AUMÔNIER DE S.A.S. LA PRINCESSE DE CONTI
1789

AVERTISSEMENT

Dans le premier de ces discours, on prouve que les causes de la révolution actuelle sont toutes dans la dépravation des mœurs publiques, et dans les progrès du philosophisme.

Dans le second, on prouve que les causes de la dépravation des mœurs publiques et des progrès du philosophisme, sont **surtout dans les abus du clergé** ; on montre la vraie cause de ces abus, et on propose les moyens de les faire cesser.

Le troisième discours roule sur l'esprit antimonarchique que l'on voit régner dans certains ouvrages.

Tous ces articles avaient paru dans un journal qui n'est guère connu que des ecclésiastiques.

Bien des personnes nous ont sollicité de leur donner plus de publicité. Le premier, qui servait de préliminaire au numéro de Janvier, a même été imprimé séparément en divers endroits, à Marseille entre autres et à Liège. Nous espérons que les autres, ne seront pas accueillis avec moins d'empressement.

La permission et l'approbation sont au Journal Ecclésiastique, pour lequel on souscrit chez CRAPART, place Saint-Michel.

Abbé Barruel.

Un article du *Sel de la terre*, automne 2011, avait attiré mon attention. Un discours de l'abbé Barruel est toujours passionnant. Mais ayant découvert que ce n'était qu'un des trois discours donnés dès 1789, sur les causes de la Révolution, je me mis à rechercher ce fameux *Patriote véridique* rassemblant les trois discours. Je le trouvai en reprint sur un site anglais.

Dès la lecture du second discours je compris pourquoi on en avait caché la teneur (même par les dominicains d'Avrillé), car il présentait combien la responsabilité du clergé primait sur toute autre explication du châtement révolutionnaire.

Même Augustin Sicard, dans ses trois volumes si important et essentiels, consacrés à : *Le Clergé de France pendant la Révolution*, trois volumes (604, 499, 570 pages) n'a que quelques pages où quelques évêques avouent les responsabilités du clergé.

Un seul autre titre a développé ce thème soigneusement éludé. Il s'agit du livre remarquable et méconnu : *Le Système gallican*, par le M. Poitiers, chanoine de Reims ⁽¹⁾.

Ce second discours est particulièrement d'actualité : il s'adresse aux "évêques" de Vatican II !

Voici donc ce second discours.

(...)

Louis-Hubert REMY, 21 janvier 2014

¹ http://www.a-c-r-f.com/documents/Abbe_POITEVIN-Systeme_gallican_C225-226-annexes.pdf

**DU DISCOURS SUR L'INFLUENCE DU SACERDOCE SUR LES PROGRÈS DE
LA CORRUPTION DES MŒURS ET DU PHILOSOPHISME ;
SUR LA NÉCESSITÉ, ET LES MOYENS DE RÉFORMER EN FRANCE LES
ABUS DU CLERGÉ.**

En recherchant la cause de nos maux, de cette dette immense qui écrase l'état ; de ces dissensions qui l'agitent ; de cette inquiétude qui appelle partout un nouvel ordre de choses, mais qui ne sait encore sur quelle base il peut être établi ; qui nous montre plutôt le sentiment des misères présentes, qu'elle n'offre l'espoir d'un heureux avenir ; en remontant aux sources du désastre public, j'ai cru les trouver toutes dans cet arrêt des cieux, qui fait des mœurs des peuples la mesure de leur prospérité, qui attache à l'amour des vertus et de la religion, les succès des empires ; dans la nature même de nos vices, qui, essentiellement contre la loi des cieux, ne peuvent qu'entraîner le désordre sur la terre ; dans ce philosophisme ou cette impiété qui ne peut attaquer les autels, sans ébranler le trône, et blasphémer le Dieu des nations, sans provoquer sa foudre et ses fléaux.

J'ai dévoilé sans doute des vérités utiles, puisqu'on a cru pouvoir les détacher, pour leur donner plus de publicité, et les faire imprimer séparément ⁽²⁾. Mais ces causes auxquelles nous sommes remontés, cette dépravation des mœurs, cette irréligion, et ce philosophisme qui font le caractère distinctif de notre siècle ; cette haine, ou plutôt ce mépris de Dieu et de Ses lois, de Ses dogmes et de Son culte, cette froide apathie pour le salut et son auteur, cette mortelle indifférence qui traite Jésus-Christ comme un ennemi vaincu et oublié ; ce silence terrible sur la Divinité, pire que nos blasphèmes ; cette philosophie enfin, qui, n'en ayant plus à vomir, triomphe de l'enfer et des cieux, parce qu'elle les a chassés de nos pensées ; ces progrès effrayants de l'incrédulité, ont eux-mêmes **une cause qu'il importe de dévoiler, une cause affligeante, une cause humiliante et terrible pour nous, prêtres de Jésus-Christ, pontifes et prélats, pour nous, pasteurs des âmes, pour nous, simples lévites, pour nous tous, apôtres par état, défenseurs et ministres de la religion**. Cette cause, jamais je n'eusse osé l'approfondir, m'appesantir sur elle, et nous inviter tous publiquement à nous bien persuader combien elle est **réelle**, combien elle est **funeste**, si elle ne devait qu'humilier le sacerdoce, et le faire rougir, sans lui laisser l'espoir de recouvrer son ancienne splendeur. Mais le jour est propice, le temps est favorable ; l'excès des abus même appelle la réforme ; le roi et la nation demandent les moyens : peut-être serons-nous assez heureux pour en désigner de solides.

Cet espoir seul anime notre zèle ; il nous met au-dessus de tout autre intérêt que celui de la religion, de la restauration de l'église de France, et du salut des âmes. S'il doit nous en coûter pour avoir été vrais, gardez votre fortune, vos pensions, vos prélatures ; la vérité me presse. J'ai vu les progrès des profanes ; je viens les reprocher à la tribu des saints : j'ai vu l'autel trembler, et prêt à s'écrouler ; je viens m'en prendre à ceux qui devaient l'affermir : j'ai vu l'impiété qui élevait la tête, qui renversait nos dogmes, et corrompait les peuples ; je viens réveiller ceux qui doivent la combattre, et dont les mœurs surtout, bien plus que les discours, auraient dû nous fixer dans les voies du salut : j'ai vu près de l'autel des hommes que l'intrigue, l'ambition, l'avarice, avaient seules poussés dans le sanctuaire ; j'y ai vu des chrétiens lâches et ignorants, plutôt que des pasteurs édifiants, courageux et instruits dans la loi du Seigneur ; je viens vous déférer tout le mal qu'ils ont fait, indiquer le moyen de leur substituer des pontifes, des prêtres dignes de Jésus-Christ. Je ne suis point prophète, mais Samuel était le dernier des lévites, il n'était qu'un enfant ; et par lui le pontife connu, avec sa lâcheté, le crime de ces prêtres qui allaient perdre l'arche, livrer le Saint des Saints aux enfants de Dagon.

Ad vos mandatum hoc ô sacerdotes ! (Malac. c. 2.) C'est à vous, pontifes et prêtres du Seigneur, que s'adressent ces paroles : J'avais fait avec vous, comme avec Ma tribu d'élection, un pacte de salut ; vous deviez marcher en Ma présence dans les voies de la justice ; la science de Mes lois devait reposer sur vos lèvres ; la crainte de Mon Nom, le désir de Ma gloire devaient être dans votre cœur, comme dans celui de Lévi, mon serviteur ; vous deviez comme lui, sanctifier Mon peuple, et le détourner de l'iniquité. *Misi ad vos mandatum istud, ut, esset nactum cum Levi. Pactum meum fuit eum eo vitæ et macis... et timuit me, et in æquitate ambulavit mecum, et multos avertit ab iniquitate. Labia enim sacerdotis custodient scientiam, et legem requirunt ex ore ejus.* (Id.) Au lieu de l'observer ce pacte de salut, vous l'avez annulé ; loin de faire marcher Israël dans mes voies, vous les avez vous-même abandonnées ; vous avez été, pour le grand nombre, un sujet de scandale ; vous avez violé Mon alliance. Ne me demandez plus pourquoi Israël se joue de vos solennités, de vos bénédictions, de vos promesses ; ne me demandez plus pourquoi il vous méprise, et pourquoi vos pré-

² Note de l'abbé Barruel : Le discours sur l'Influence des mœurs et du philosophisme, n'avait été fait que pour le *Journal Ecclésiastique*, n° de janvier 1789 ; il a été réimprimé entre autres à Marseille et à Liège.

ceptes ne font plus d'impression, n'ont plus d'autorité. C'est moi qui ai rendu vos solennités plus méprisables que la boue ; c'est moi qui ai maudit vos bénédictions même, qui vous ai humiliés devant les nations. *Vos autem recessistis de via et scandalisatis plurimos in lege ; irritum fecisti spactum Levi. Propter quod et ego dedi vos contemptibiles, et humiles omnibus populis, sicut non servastis vias meas... Maledicam benedictionibus vestris, et maledicam illis.... Ego projiciam stercus solemnitatum vestrarum.* (Id.)

Elle n'est pas encore assez marquée, cette cause des prévarications d'Israël, de l'abandon du temple et de la foi. À vous donc encore, pontifes et lévites ; car il est important que vous sachiez la part que vous avez aux malheurs de l'église. Voici donc ce que dit le Seigneur : La conjuration est partie des prophètes ; ils dévorent les âmes, et s'enrichissent de prévarications : *Conjuratio prophetarum in medio illius. Animas devoraverunt, opes et pretium acceperunt.* (Ezech. c. 22.) Les prêtres de Sion ont méprisé Mes lois ; ils ont souillé Mon sanctuaire ; ils n'ont point distingué le sacré du profane ; leur avarice et leur cupidité n'ont cherché auprès de mes autels qu'un gain sordide ; ils ont préféré l'or au salut des pécheurs. Fils de l'Homme, prophétise sur eux. Malheur aux pasteurs qui ne pensent qu'à eux-mêmes ! Vous mangez la substance du troupeau, et vous êtes revêtus de sa laine. Vous laissez Mes brebis se disperser ; vous n'allez point à la recherche de celles qui s'égareront. Vos oracles ne sont que le prix de l'argent, et vous osez encore vous reposer sur Moi ? vous avez osé dire : Le Seigneur n'est-Il pas avec nous ? Non, vous L'avez chassé loin de vous, loin du peuple ; et ne demandez plus pourquoi il se retire ? ⁽³⁾

C'est pour cela même, c'est à cause de vous, *propter hoc, et, causa vestri*, c'est à cause de vous que Je quitte Sion. Qu'elle soit désolée ; que ses autels soient renversés ; et sur cette montagne, que des forêts s'élèvent sur les ruines du temple. *Propter hoc, et causa vestri, Sion quasi aber arabitur... et mons templi in excelsa sylvarum.* (Mich. c. 3.)

Evêques et pasteurs, douterez-vous encore de la réprobation, et de ses grandes causes ? l'oracle du Seigneur n'est-il pas assez clair et assez expressif ? *Propter hoc et causa vestri.* Ah ! si du moins la peine de nos transgressions n'était tombée que sur nous ; mais non, le troupeau même ne voyant plus ses guides dans les voies du salut, s'est égaré dans les routes du crime ; Israël a péché, parce que ses prêtres avaient prévariqué. **Si les Pasteurs sont les premiers coupables, le troupeau n'est pas moins infecté ; le Seigneur se retire ; l'Esprit-Saint abandonne les peuples à l'incrédulité, le sanctuaire au mépris, le prêtre à la réprobation ; et le temple s'écroule.**

L'anathème sans doute n'est pas universel ; cette église, jadis si florissante, n'a pas encore perdu toute sa gloire ; il est encore des Onias, dont la prière arrête les profanations. Vous soutenez encore une partie du temple, anges du centre et des provinces, que votre modestie me défend de nommer, que le public distingue ; vous qui avez encore la science de la loi, qui édifiez encore la France par votre piété ; qui relevez, par votre zèle, les débris de la foi ; qui nourrissez les brebis du Seigneur par votre charité ; vous tous, dignes pasteurs de tous les ordres, qui cultivez la portion de l'église confiée à vos soins, avec cette ferveur et ce dévouement qui attachent encore à la religion une partie du peuple. Mais s'il fallait compter nos prêtres relâchés, nos abbés intrigant, nos prélats scandaleux ; s'il fallait d'un côté ne voir que nos vertus, de l'autre tous nos vices ; qui pourrait se flatter de voir dans la balance, l'honneur du sanctuaire l'emporter sur l'opprobre du sacerdoce ? Peut-être, à notre honte, faudrait-il avouer que la troisième partie du ciel est déjà tombée, qu'une troisième partie n'y tient que faiblement, et comme ce que nous appelons l'honnête homme, non pas comme des saints.... Ah ! laissons au Seigneur le soin de compter Lui-même Ses élus, Ses pasteurs égarés, Ses pasteurs relâchés, et Ses pasteurs fervents. Mais, dans le sanctuaire, qu'un mauvais prêtre seul entraîne de scandales ! qu'il cause de blasphèmes ! Vingt apôtres souvent n'édifieront pas ce qu'il a détruit, ne convertiront pas ceux qu'il a pervertis, ne rétabliront pas la foi qu'il a perdue, ne détourneront pas les fléaux qu'il provoque.

Nous sommes étonnés des crimes de Juda, de l'endurcissement des Juifs, de l'incrédulité de Jérusalem, et de son opiniâtre résistance aux prédications de Jésus-Christ Lui-même ; mais Jésus-Christ Lui-même, avant que d'annoncer les fléaux prêts à fondre sur cette ville ingrate, à qui s'en prenait-Il, et qui accusait-Il de ces malheurs ? près de qui semblait-Il oublier qu'Il était la douceur, la bonté même ? qui enflammait Son zèle et Son indignation ? Malheur à vous, scribes et pharisiens race de vipère ! vous n'éviterez pas la colère céleste. Vous aimez les honneurs, les distinctions, les premières places du temple et des synagogues ; votre orgueil veut qu'on voie dans vous les maîtres de la science ; et c'est vous qui fermez le royaume des cieux. Vous n'entrez point dans les voies du salut, et vous n'y laissez pas entrer les autres. *Væ vobis, scribæ et Pharisei ; quia clauditis regnum cœlorum ante homines ; neque intratis, nec introeuntes sinitis intrare.* Du prosélyte même vous faites une double victime de l'enfer. Vous jurez par l'or du temple, vous dîmez sur la menthe et sur l'anis ; et la dîme, à vos yeux, est plus précieuse que l'autel. Vous êtes assis sur la chaire de Moïse, vous étalez vos phylactères, et votre cœur est rempli d'immondices. Malheur à vous, vils hypocrites ! Jérusalem sera

³ *Sacerdotes ejus contempnerunt legem meam, et polluerunt sanctuaria mea : inter sanctum et profanum non habuerunt distantiam... Principes ejus in medio illius... ad perdendas animas et avare sectanda lucra* (ibid). *Tili hominis propheta de pastoribus Israël, propheta de pastoribus... hæc dicit Dominus : væ pastoribus Israël qui pascunt senmet ipsos... lac somedebatis et lanis operiebamini, gregem autem meum non pascebatis... Quod ægrotum non sanastis, quod perierat non quæstistis* (Id. c. 24.). *Sacerdotes ejus in muneribus docebant, et prophetæ ejus in pecunia divinabant : et super Dominum requiescebant : numquid non Dominus in medio nostri ! non venient super nos mala. PROPTER HOC ET CAUSA VESTRI, Sion arabitur, et Jerusalem quasi acervus lapidum, et mons templi in excelsa silvarum.* (Mic. c. 3)

punie d'avoir lapidé ses prophètes ; mais, race de vipères, scribes et pharisiens, tout le sang répandu depuis Abel retombera sur vous. (Math. c. 23)

Ô vous, qui retracez si bien aux yeux de nos Français cette ambition du pharisien qui s'assied sur la chaire de Moïse ; cet orgueil du pharisien qui veut être appelé maître, qui étend ses phylactères, qui étale ses franges ; cette avarice du pharisien, qui ne voit dans le temple que la dîme et son or ; cette scélératesse du pharisien, qui appelle des prosélytes dans le temple, et qui les damne ; qui impose tout le joug de la loi, et qui se dispense d'y toucher avec le doigt ; cette hypocrisie du Pharisien qui dore le calice et prostitue son cœur à l'immondice ; qui parle du royaume des cieux, et qui n'y entre pas, n'y laisse pas entrer les autres ; cessez de vous en prendre à d'autres qu'à vous mêmes, si le temple est désert, si l'incrédulité fait tant de conquêtes. C'est à vous que le champ de l'église a été confié, c'était à vous à le fertiliser par le sel évangélique ; vous n'y avez semé que vos scandales : que prétendiez-vous donc y recueillir ? et qui pourra lui rendre sa vraie fécondité ? *Vos estis sal terræ ; quod si sal evanuerit, in quo salietur !* (Math. ch. 5)

Par la voix des prophètes, par celle de Jésus-Christ, par celle des pasteurs dignes de l'évangile, nous étions avertis **combien l'iniquité des prêtres est terrible à l'église** ; nos docteurs nous avaient prévenus qu'il n'est point de scandale dont il résulte autant de maux, qui cause autant de pertes à la religion, que le scandale des prêtres. *Nullum puto ab aliis majus præjudiciurn quam a sacerdotibus tolerat Deus.* (Greg. Homil. 17. in Luc 10)

« Quand nous donnons nous-mêmes, avait ajouté saint Grégoire, quand nous donnons nous-mêmes l'exemple de la dépravation à ceux que nous devons corriger ; quand nous péchons, nous qui devons réprimer les pécheurs, *Quando ipsi peccamus qui compescere peccata debuimus* ; quand au lieu de travailler au salut des âmes, nous courons après les biens terrestres, après la gloire humaine ; quand nous, qui sommes faits pour présider aux autres, nous profitons de notre rang pour nous dispenser de la loi ; quand du saint ministère nous faisons un objet d'ambition ; c'est alors que la cause de Dieu est abandonnée ? » Et qui prendrait alors le soin de la défendre ? « Mais c'est alors aussi, ajoutait saint Jérôme, que les docteurs et les évêques doivent trembler. Qu'ils y prennent bien garde, et qu'ils sachent que les puissants seront puissamment tourmentés ; qu'il n'y a plus de remède ; que tout le reste doit périr, quand les chefs se damnent eux-mêmes ». *Caveant doctores et episcopi, et videant potentes potenter tormenta sustinere, nihil que esse remedium, sed majorum ruinam ad tartarum ducere.* (Hieron. in hæc verba : vos estis sal terræ)

Nous avons entendu ces oracles, et nous cherchions encore d'où venaient ces défections journalières, ces progrès effrayants de l'incrédulité ? Nous faisons plus encore ; nous cherchons à nous boucher les yeux pour ne pas voir l'origine du mal, nous la dissimulons ; et dans ce moment même, qui sait si pour avoir montré combien Dieu fait dépendre l'empire de la foi, des mœurs du sacerdoce, qui sait si un faux zèle ne va pas exposer le mien à la censure ; si je ne serai pas accusé d'imprudence, pour avoir dévoilé moins nos maux que leur cause, pour avoir attaqué moins l'impie que le prêtre. Mais quand faudra-t-il donc remonter à la source ? et jusques à quand ne chercherons-nous donc qu'il nous faire illusion ? L'univers nous accuse, les bons et les méchants nous crient tous ensemble : **Ce sont les mauvais prêtres qui ont perdu la foi** ; ce sont, plus que tout autre, ces prêtres ambitieux qui ne cherchent, et la crosse, et la mitre, et les honneurs, et les titres, que pour se procurer de quoi nourrir leur faste ; qui ne demandent une église et un diocèse dans nos provinces, que pour avoir de quoi fournir dans Babylone, tantôt à l'appareil d'un luxe dévorant, tantôt à l'entretien d'une dépravation qu'ils croient seuls trop cachée pour être scandaleuse.

Ce sont encore ces hommes chargés de bénéfices, sans fonctions dans l'église ; ce sont ces vils frelons que l'on trouve à la cour, à la ville, aux toilettes, aux spectacles, et partout, excepté à l'autel. Pourquoi nous le cacher, quand la ville et les faubourgs, le crient ? C'est une nuée d'hommes qui sans cesse épiant la fortune, lâches et bas flatteurs d'un courtisan, d'une femme à ressource, vont, viennent, et s'intriguent ; et quand ils ont enfin circonvenu par la ruse, ou par l'autorité, par la séduction, les collateurs des biens ecclésiastiques, dissipent en profanes ce qu'ils ont obtenu en simoniaques ; et de l'habit des saints, de la livrée de Jésus-Christ, font la livrée de la paresse, de l'oisiveté, de l'inutilité ; trop souvent la livrée d'un homme qui, avec l'élégance et la fatuité des mondains, en a toutes les mœurs, toute la corruption. Pourquoi nous le cacher, quand chaque jour les tribunaux publics retentissent des clameurs de l'ecclésiastique, avare demandeur, contre l'ecclésiastique avare défendeur ; des clameurs d'un abbé contre les religieux, d'un curé contre son évêque, d'un évêque contre son chapitre ? Pourquoi nous le cacher, quand la capitale est inondée de ces abbés qui n'ont pas même droit de porter notre habit, de ces autres abbés dont le droit est bien plus déplorable que l'usurpation, parce qu'on ne saurait le leur ôter, et qu'ils ne savent que le prostituer.

Pourquoi nous le cacher, quand les provinces nous crient de partout, que les bénéfices utiles au salut des citoyens, mais modiques aux yeux de l'avarice, manquent d'hommes zélés pour le service, tandis qu'un bénéfice regardé comme simple, et qui n'offre à cueillir que de l'or, vient à peine à vaquer, qu'une nuée de concurrents vole à Paris, à Rome, et presse, sollicite, redouble ses instances, et que le plus heureux n'est que le plus indigne et le plus méprisable ? Pourquoi nous le cacher, quand l'orgueil dans les uns, l'insubordination dans les autres, l'ignorance dans ceux-ci, la dépravation dans ceux-là, et l'impiété même dans quelques-uns, font partout le sujet des conversations ? Quand les laïques mêmes réclament hautement contre des ecclésiastiques qu'on entend blasphémer le grand maître dont ils portent la

livrée ; contre des ecclésiastiques dont le commerce exhale une odeur d'impiété ou de libertinage. (Voyez entre autres le mémoire adressé aux états-généraux par un avocat). Nos précautions sont vaines ; il n'est plus de secrets, le désordre est connu ; partout on s'entretient des abus du clergé ; les chrétiens honnêtes et zélés en gémissent ; les méchants, les impies s'en applaudissent. Et certes ils ont raison d'en triompher. Une longue et fatale expérience n'a que trop bien prouvé combien toutes nos armes seront peu redoutables à l'incrédulité, combien nos démonstrations et nos apologies seront peu efficaces, tant que notre conduite démentira la loi. Mais, malheur à nous, prêtres de Jésus-Christ, si du pouvoir que nos scandales ont donné à l'impie contre la religion, nous allions en conclure que les armes de l'impie sont plus fortes que les nôtres, que la cause de l'incrédulité trouve dans la raison un appui que la nôtre n'a point.

Non, prêtres du Seigneur, non, l'impie n'a point sur vous cet avantage. Ce n'est point par ses armes qu'il prévaut contre vous. Vous soufflez sur ses productions ; et son génie n'est plus que celui du sophisme, de l'erreur, des contradictions et de l'absurdité. **Vous avez la lumière pour vous** ; le Dieu de la révélation en a environné son évangile, et nos incrédules n'ont encore fait sortir des ténèbres que le doute, l'incertitude, l'anxiété et la perplexité. Ils ont les passions pour eux, mais vous avez la voix de la vertu, le cri du sentiment, la foudre des remords, et l'empire de toute la conscience. Ils ont tous les détours de la mauvaise foi, d'une fausse logique, l'ironie, le sarcasme, et le jeu si facile de la plaisanterie qui substitue le rire aux démonstrations ; vous avez la raison et sa marche, l'histoire et son flambeau, la loi et ses prophètes, Dieu et Ses oracles. Ce n'est donc ni la force des preuves, ni l'évidence de la démonstration qui manque à notre cause. Ce n'est pas même la science de la loi, ni l'art de réfuter l'impie, qui manquait à l'église ; ce n'est pas la faiblesse de nos apologistes modernes qui a occasionné tant de défections. Aux Bossuet, aux Pascal ont succédé de dignes athlètes ; ils se sont montrés même en nombre sur l'arène. Les Bergier et les Guénée, les Gérard et les Pey, les Clémence et les Nonnote, et bien d'autres encore, ont suppléé les Origène, les Justin et les Tertullien. Nos défenseurs modernes réunissant tous les flambeaux de dix-huit siècles, n'ont pas, à beaucoup près, montré moins de lumières, de sagesse et de solidité dans leurs discussions ; et si la vérité, si les preuves, si la sévérité de la critique étaient nos seules armes ou tes plus efficaces, si elles pouvaient seules assurer le triomphe de la religion, comme elles en assurent la démonstration ; tous nos Celse et tous nos Porphyre du jour, auraient en vain prêché l'impiété ; leur école jamais ne se serait peuplée d'apostats. Dans l'église de France, la foi serait encore plus puissante, plus, active et plus chérie que chez nos pères.

Quelle est donc cette cause funeste de nos plaies religieuses ? Pourquoi gémissons-nous sur tant de désertions, sur tant d'irrégion, sur tant de vains sophistes de tous les âges et de toutes les classes ? Comment dans nos provinces et dans la capitale, dans nos campagnes même, l'éclat du sanctuaire s'est-il tant obscurci ? Comment menacent-ils de se changer en solitude, ces temples où jadis, à la voix des pasteurs, les peuples et les grands accouraient se nourrir de la parole sainte ? Comment sont-ils déserts, ces tribunaux où les pécheurs venaient briser leurs cœurs, et expier leurs crimes dans nos solennités ? Comment surtout encore est-elle abandonnée, cette table des saints ; comment le pain des anges n'excite-t-il plus que le dégoût ? Pourquoi tant d'apostats, si peu de vrais chrétiens ? Pourquoi de jour en jour la foi s'affaiblit-elle dans le cœur des Français ? Ah ! rentrons dans nous-mêmes, et cessons d'étouffer la réponse de notre conscience. **C'est nous, oui, c'est nous, ministres du Seigneur, qui avons affaibli son empire ; c'est notre vie qui a décrédité nos dogmes.** Nos fonctions étaient saintes, nos mœurs étaient profanes ; notre mission était divine, notre dissipation, notre mondanité, nos passions ont effacé l'auguste caractère d'**apôtres évangéliques**. Nos leçons ne font sur les peuples cette impression profonde, qui n'est due qu'au respect inspiré par la vertu. Nous avons raisonné, et nous avons écrit en faveur de nos dogmes : ces combats sont faciles ; il les fallait sans doute ; il fallait opposer aux erreurs la vérité ; **mais il fallait surtout opposer l'humilité chrétienne à l'orgueil du portique, le mépris des richesses à l'école de l'égoïsme, la douceur à ses outrages, des vertus à sa perversité, la piété sincère à ses blasphèmes, l'exemple à ses scandales.** C'étaient-là nos vraies armes. Des saints prêtres partout, des Borromée et des François de Sales, des Augustin et des Chrysostome sur nos sièges épiscopaux ; des Vincent de Paul dans nos paroisses ; des Bruno, des Benoît, des François, des Bernard dans tous nos monastères ; des Jérôme dans tout le sacerdoce ; et tous les D'Alembert, et tous les Diderot, les Boulanger et les Fréret, tous les Voltaire même, n'auraient lancé contre la foi que des traits impuissants ; et l'église de France serait encore fervente. Loin de multiplier ses adeptes, et d'envahir toutes les classes des citoyens, dans la vie des prêtres l'impiété aurait trouvé le grand obstacle à sa propagation, la solution de tous ses doutes et de tous ses problèmes, la réfutation de tous ses systèmes, la réponse à tous ses blasphèmes.

Non, ce n'est pas Voltaire, ce n'est pas Diderot ; **c'est vous ambitieux et scandaleux ministres, c'est vous prêtres sans zèle, lévites courtisans et moines relâchés, qui donnez aux sophismes de l'impie le poids et le crédit de la raison ; c'est vous qui nourrissez les doutes sur la foi, qui avez fait en France des millions d'incrédulés. Nous leur prêchions nos dogmes, mais ils voyaient vos œuvres, et ils cessaient de croire.** Plus leur montrions le ciel, moins ils voyaient auprès des grands votre assiduité et vos bassesses ; et ils en concluaient que les dieux de la terre sont les dieux du bonheur. Nous leur faisions des lois du mépris des grandeurs, du mépris des richesses ; ils voyaient votre faste, votre ardeur pour les gros bénéfices, votre insatiable avidité, votre constance à les accumuler ; et ils en concluaient qu'ils pouvaient, comme vous, entasser leur or et leur argent, et que les vrais trésors sont les biens de ce monde. Nous annoncions la pénitence et sa nécessité ; ils voyaient votre table, votre luxe, votre mollesse, vos laquais,

vos chevaux, vos carrosses ; et ils en concluaient qu'ils pouvaient, comme vous, rechercher l'abondance, les superfluités, éluder comme vous, nos préceptes d'abstinence, de jeûne, de mortification. Nous leur montrions la croix ; elle est sur votre cœur, mais le scandale était sur votre front ; et ils en concluaient que vous ne la portiez que par dérision pour le Dieu crucifié. Nous leur disions : Faites ce qu'ils vous disent, et non pas ce qu'ils font ; et ils concluaient que vous ne croyez pas ce que vous dites, **que votre apostolat n'était qu'une imposture**. Nous leur montrions au moins, au milieu de vous-même, des prêtres édifiants, des prélats vertueux, des évêques enfin dignes des premiers temps de la ferveur chrétienne ; et ils nous opposaient la multitude. Nous pressions, nous touchions quelquefois ; la conviction était presque opérée, nous osions nous flatter de leur conversion : vous veniez à passer avec vos chars dorés, et le blasphème était de nouveau dans leur bouche avec tous ses sarcasmes.

Avec de tels pasteurs, n'est-ce pas en effet un miracle de bonté, un prodige de Providence, que la défection ne soit pas universelle, qu'il y ait encore de vrais adorateurs ? N'est-ce pas un prodige qu'il y ait dans le peuple des chrétiens qui se sauvent, quand il y a dans les chefs tant de prêtres, de prélats, de lévites, de pontifes qui se damnent ?

Vous, qui n'avez point part à l'abomination du sanctuaire ; vous qui, dans la maison du Seigneur, brûlez encore du zèle des apôtres ; vous dont les mœurs soutiennent la foi que vous prêchez, que votre âme affligée ne soit point abattue à l'aspect du désordre qui règne autour de nous. De vils profanateurs se sont introduits dans le lieu saint ; ils se sont confondus avec nous ; ne craignons pas leur nombre ; venez, unissons-nous, et nous pourrions peut-être les convertir ou les chasser ; leur opprobre du moins ne retombera pas sur une religion qui anathématise le désordre dans ses Pontifes même. Ils se montrent avec nous ; ils se disent nos frères ; mais nous pouvons bien dire : Ils ne sont pas de nous, *sed non erant ex nobis*. (Epist. Joan) C'est le monde qui nous les a donnés ; la honte de ses dons doit rejaillir sur lui, et non pas sur l'église. Qu'il apprenne du moins combien il est injuste, quand il fait retomber ses mépris sur l'autel que nous servons, sur la foi que nous lui annonçons, et le Dieu dont nous le menaçons. Il commence d'abord par nous donner des prêtres infectés de ses maximes, remplis de ses idées, gâtés par son éducation, entachés de sa corruption ; il nous donne des prêtres, quelquefois soi-disant philosophes **des prêtres de Bélial** ; il les pousse au milieu de nous, il les fait entrer par force, par intrigue, par toutes ses voies de séduction, dans le sanctuaire ; il va jusqu'à leur faire violence pour leur faire adopter nos livrées ; il leur offre, dans l'église, un riche esclavage, tantôt pour usurper l'héritage légitime qu'il sait bien les forcer à lui abandonner, tantôt pour réparer dans ses familles les ruines du désordre ; il commence par les accoutumer à ne convoiter que les trésors du sanctuaire ; et il s'étonne ensuite que nous ayons des prêtres avares comme lui, ambitieux comme lui, vicieux, scandaleux, profanes comme lui ! Il nous les a donnés imbus de ses principes, et il nous fait un crime de ce que leur conduite ne lui retrace pas tous ceux de l'Évangile ! Il leur avait donné toutes ses passions ; il les a fomentées, il les fomenté encore ; et de leurs mœurs il fait un rempart contre nous ! il a nécessité le désordre, et il s'en prévaut contre nos dogmes ! C'est dans le centre même de la corruption, des bassesses, de l'intrigue et des cabales, qu'il a établi le tribunal qui seul nous donne des prélats et des pontifes ; c'est d'un grand collateur qu'il a su entourer de séductions, c'est d'un choix, qu'il a su diriger et souvent violenter, que dépend la tribu du sanctuaire ; et il s'étonne de trouver sur l'autel l'abus et le scandale ! Qu'il reprenne ses dons et l'église bientôt reprendra son antique splendeur et toutes ses vertus.

Qu'il reprenne ses dons, que l'église préside aux choix de ses ministres, qu'on lui rende ses lois, sa discipline, qu'on lui rende du moins la liberté de rejeter loin d'elle tout ce qui ne pourrait que la déshonorer. Mais déjà le faux zèle se hâte de nous calomnier auprès des Rois ; déjà l'ambition voit se fermer les portes qu'elle avait su s'ouvrir dans le sanctuaire ; déjà, elle frémit, et nous accuse de blesser hautement les droits du trône. Qu'elle soit confondue ; nos moyens de réformer l'abus après de l'autel, ne seront pas des attentats contre le sceptre. Nous savons tous les droits que de grands bienfaits ont donnés aux monarques dans le choix des pasteurs. Nous ne leur dirons pas de renoncer pour nous aux privilèges de nos grands protecteurs ; mais si ma voix pouvait s'élever jusqu'au trône ; je dirais au meilleur, au plus religieux des Princes :

« SIRE, jamais un peuple ne fut heureux sans mœurs et sans religion ; jamais la religion, les mœurs, ne se conserveront avec des prêtres peu religieux eux-mêmes, hautement dépravés et scandaleux. Mais, SIRE, les vertus et les vices, et l'ordre ou les scandales, l'influence heureuse ou désastreuse du sacerdoce sur toutes vos provinces, dépendent, par nos lois, de VOTRE MAJESTÉ, du droit que vous avez de donner à vos peuples des prélats et des pontifes ; le choix d'un seul ministre, et votre volonté, fixent dans votre empire, aux premières places du sanctuaire, aux plus honorables comme aux plus distinguées par les richesses, des prêtres distingués eux-mêmes par leurs vertus ou par leur vices ; des prêtres, le scandale de la nation ou ses apôtres ; des prêtres, le bonheur ou le fléau de vos provinces, et la gloire ou l'opprobre de l'église. »

« SIRE, que ce pouvoir est terrible dans vous, et qu'il est redoutable pour Votre Majesté ! Vos ancêtres d'abord en furent peu jaloux : ils laissaient à l'église le soin de distinguer, de choisir ses pasteurs. Longtemps ils défendirent l'antique discipline de nos élections ; et quand la politique fit enfin succéder le concordat aux sanctions pragmatiques ; quand, dans la main des Rois, elle eut mis, avec le choix de nos pontifes, le sort de nos églises ; j'ose le dire, SIRE, nos Rois auraient tremblé de leur puissance, s'ils avaient pu prévoir combien elle devait leur devenir funeste.

Alors l'ambition vit une voie nouvelle ouverte à la fortune ; alors l'hypocrisie, l'intrigue, les cabales entourèrent le trône pour régner sur l'autel ; alors le vrai mérite qui rougit des bassesses, qui ne saurait pas même demander au meilleur des ministres qui jamais ne demande en rampant, fut condamné à vivre dans l'oubli ; effacé du portefeuille : il vit bien rarement pour lui d'autres distinctions que les dernières places du sanctuaire. Alors, pour aspirer aux premiers sièges dans l'église, il fallut accourir des provinces dans la capitale, et quitter le service pour obtenir des récompenses ; il fallut, à la cour et dans Paris, respirer l'air de tous les vices, étudier dans l'art de plaire au siècle, celui de ménager des protections, de concilier avec la livrée de Jésus-Christ, l'élégance de la frivolité ; avec l'austérité de nos canons, le commerce d'un sexe qui ne protège guère qu'après avoir séduit. Il fallut accorder, avec la dignité de nos fonctions, l'esclavage des grands et de leurs passions, Alors la naissance et le rang suppléèrent l'esprit évangélique ; alors l'impiété et le scandale même ne furent plus des titres exclusifs : le ministre, fatigué par les sollicitations, enchaîné par la crainte des courtisans, prévariqua pour eux s'il était faible, et succomba sous la disgrâce, si l'église lui fut plus chère que la cour ».

« Ah ! Sire, que de maux entrèrent dans l'église et dans l'état, avec ce nouvel ordre de choses ! Nos conciles tonnaient contre tous les pasteurs absents de leurs troupeaux ; ils les regardaient tous comme de vils brigands, qui vivent de larcins ; leurs décisions étaient formelles ; ils leur disaient expressément que, sans l'assiduité, sans une résidence habituelle et fixe dans leur diocèse, les fruits de leur bénéfice cessaient de leur appartenir ; qu'il n'est ni exemption, ni privilège, ni coutume, ni puissance quelconque, qui doivent rassurer leur conscience, lorsque, sans résider, ils s'attribuent les revenus ; qu'ils étaient, par cela seul dans un état de réprobation ⁽⁴⁾

« Assurément la loi n'était pas équivoque : qu'a fait le concordat, en remettant le choix de nos prélats au Prince ? ou plutôt qu'a fait le prince même, en se reposant sur un Ministre, du soin d'éclairer son choix ? il a mis sur les sièges des provinces, des hommes élevés dans la capitale, ou auprès de la cour, et avec tous leurs vices. Eussent-ils des vertus, ils s'ennuient dans une terre qui leur est étrangère ; ils n'y trouvent ni leurs amis, ni leurs parents, ni leurs sociétés ; ils ignorent les mœurs, quelquefois même le langage du peuple qui leur est confié ; ils ne connaissent ni leur clergé ni ses besoins ; tout leur est étranger, et ils le sont à tout, excepté à leur titre et à leurs richesses. La capitale les rappelle, elle leur montre leurs anciennes habitudes ; heureux s'ils n'y recherchent pas les complices de leurs anciens désordres ! ils quittent leur troupeau, ils viennent dans Paris consumer sa substance : forcés de le revoir, ils n'attendent pas même de prétexte pour le quitter encore. Leur église est pour eux un exil ; la province les voit recueillir les fruits du bénéfice, et notre Babylone les voit se dissiper ; et par un privilège qui damne doublement, ils scandalisent, à la fois, et tout un diocèse qui ne les voit plus, et toute la capitale qui les voit habituellement. »

S'il nous était donné d'exposer à un Prince religieux tous les maux qu'enfanta ce désordre, et tous ceux qu'il peut produire encore ; oui, il renoncerait au privilège redoutable d'être seul à donner des prélats à l'église. Mais nous n'exigeons pas de lui ce sacrifice ; il est, je crois le voir, un moyen de concilier ses droits et nos besoins, d'unir la pragmatique et le concordat. Que la première de ces lois soit rendue à la France pour éclairer le choix du Prince ; la seconde eut n'être que plus avantageuse. Une église a perdu son évêque ! que les quarante anciens curés du diocèse soient convoqués dans la cathédrale, que le clergé de la ville épiscopale se réunisse à eux. Présidés par le Commissaire de Sa Majesté, qu'ils apprennent de lui que l'intention du Roi est d'apprendre d'eux-mêmes à connaître les sujets les plus dignes du siège qui se trouve vacant. Qu'il leur laisse le choix des trois ecclésiastiques dont les services et les vertus leur paraîtront le plus mériter leurs suffrages ; qu'il annonce surtout que pour être éligible, il faut compter au moins dix années de service dans la province de l'évêché vacant, et faire encore partie du clergé dans la même Province, y vivre distingué par sa doctrine, par une piété, par un zèle et des mœurs exemplaires. Cette précaution seule assure à la province un pasteur qui ne lui sera point étranger, qui soupirera moins après la capitale, et dont les vertus déjà connues auront acquis l'autorité que donne le mérite.

Pour éviter la brigue et le temps des cabales, que le Commissaire de Sa Majesté soit habituellement désigné dans la province ; que l'élection ait lieu dès le huitième jour de la vacance du siège. Que l'assemblée se tienne dans la cathédrale ; qu'après avoir invoqué les lumières du Saint-Esprit, il soit déclaré que l'élection doit se faire dans une seule assemblée, et par un seul scrutin, où chaque électeur aura désigné les trois sujets qu'il juge les plus dignes de l'épiscopat. Qu'on procède au scrutin dans un profond silence. Dès la même assemblée, qu'on remette au Commissaire le nom des trois sujets qui auront eu le plus de suffrages ; que ces noms, d'abord lus publiquement, et ensuite envoyés au ministre, soient présentés au Roi ; et que Sa Majesté décide sur ces trois, celui qu'elle destine à l'évêché vacant.

Ainsi, les droits du trône seront conservés ; ainsi le ministre ne sera plus exposé à des erreurs funestes ; et le Roi, exerçant son autorité, assurera de vrais pasteurs aux églises de son Royaume.

⁴ *Statuit sacro-sancta synodus, præter alias pœnas adversus NON RESIDENTES sub Paulo tertio impositas et innovatas ac MORTALIS peccati reatum, quem incurrit ; eum prorata temporis absentiæ FRUCTUS SUOS NON FACERE nec tuta conscientia, alia etiam declaratione non secuta, illos sibi detinere non posse.* (Concil. Trident. §. 23. c. 1)

Je ne m'étendrai pas sur les avantages qui doivent résulter d'un règlement si propre à nous donner, de bons évêques : ils sont trop évidents ; mais lorsque vous aurez donné à nos églises des prélats dès longtemps habitués aux fonctions ecclésiastiques, et dès longtemps connus dans leur église ; prévenez mille causes diverses qui pourraient arracher le pasteur à son troupeau, et l'entraîner dans votre capitale. Il en est de trop vraies dans je ne sais quel train d'affaires, qui font de tant d'évêques des administrateurs de la chose publique et temporelle, plutôt que les apôtres du salut éternel. Qu'ils laissent donc les morts ensevelir les morts, et le siècle veiller aux affaires du siècle. Les vrais pasteurs s'occupent de nos âmes, et non de nos finances.

Il est encore trop de causes d'absence et de non résidence, dans ces procès nombreux qui les appellent si souvent au Parlement de Paris, ou bien au Grand Conseil. Je ne sais d'où proviennent tant de contestations. Si elles sont inévitables pour des intérêts temporels, rapprochez vos tribunaux ; ou donnez à l'évêque des agents, qui le dispensent du rôle de plaideur.

Gardez-vous bien surtout de laisser l'ambition de nouveaux motifs d'absence. Que le titre d'évêque soit désormais un titre, dans vos lois, comme il l'est dans les nôtres, pleinement inconciliable, avec la possession de tout autre bénéfice, et nous ne verrons plus des prélats à vingt, et à cinquante, et quelquefois à cent mille livres de rente, accourir à l'audience, et venir demander l'aumône en carrosse.

L'abus est trop criant, il est trop scandaleux. Que le monarque, pour le faire cesser, prononce enfin avec le concile de Trente : pour rétablir l'ancienne discipline, nous statuons, que tout ecclésiastique pourvu d'un bénéfice dont le revenu suffit à ses besoins honnêtes, n'en pourra désormais posséder un second, quelque rang qu'il occupe, et de quelque espèce que soit son premier bénéfice. Nous portons cette loi, non seulement pour les églises cathédrales, mais pour tout autre bénéfice, sous quelque titre qu'il existe. « *Sancta synodus, debitam regendis ecclesiis disciplinam restituere cu-riens, præsentì decreto, quod in quibuscumque personis, quocumque titulo, etiam si cardinalatus honore fulgeant, mandat observari, statuit ut in posterum unum tantum beneficium ecclesiasticum singulis conferatur... Hæcque non modo ad cathedrales ecclesias, sed etiam ad alia omnia beneficia, tam sæcularia quam regularia, quæcumque etiam commendata, pertineant, cujus cumque tituli ac qualitatis existant.* » (Concil. Trid. §. 24, c. 17.)

Je voulais prononcer contre vos abbayes en commende, vos bénéfices simples ; il ne m'est pas permis d'être moins tolérant que nos conciles mêmes ; mais si je reconnais des bénéfices simples, c'est-à-dire, des bénéfices qui ne déterminent point l'espèce de travail auquel doit s'adonner celui qui les possède, ni le lieu où il doit se fixer, je n'en connais aucun qui dispense un ecclésiastique de travailler d'une manière quelconque au salut des âmes par ses instructions, ou par ses œuvres ; aucun qui l'autorise à n'être dans la vigne du Seigneur qu'un serviteur inutile. Qu'il soit donc statué que vos bénéfices simples ne seront jamais conférés à l'homme oisif, au simple courtisan surtout ; qu'ils soient surtout exclus des bénéfices, ces abbés scandaleux qui pullulent dans votre capitale, ces vils efféminés, dont l'église réprouve les mœurs, l'oisiveté, les intrigues, l'indécence, la dissipation ; qui souvent ne lui tiennent pas même par la foi ; que vous méprisez tous, que vous haïssez même ; que le siècle ne cesse de nous présenter comme l'opprobre de l'église, dont le siècle pourtant protège les désordres ; qui, contre nos censures, trouveraient un asile dans tous ses tribunaux. Nos lois les ont proscrits ; qu'elles nous soient rendues ces lois saintes ; que nos prélats zélés aient la liberté de les faire revivre ; et notre habit ne sera plus le masque des mondains ; et celui-là seul portera nos livrées, qui portera par tout l'édification ; celui-là seul aura nos bénéfices, qui les méritera par les services.

Oui, rendez-nous nos lois ; ah ! rendez-nous surtout ces assemblées si chères à l'église, ces conciles fréquents, destinés à réprimer l'abus dès sa naissance. Vous avez eu grand soin d'assembler nos prélats, quand il fallait demander à l'église des contributions pour la charge publique ; mais vous avez semblé les redouter, quand l'église ne les réunissait que pour les occuper des mœurs à réformer, des abus à retrancher, de la doctrine à maintenir, de l'erreur à réprimer, des moyens de salut à conserver partout. Rendez-nous ces conciles provinciaux, dont nos canons nous faisaient une loi ; que de trois en trois ans, présidés par le métropolitain, nos évêques s'assemblent au nom de l'Esprit-saint pour se juger eux-mêmes, pour commencer par voir comment ils ont rempli leurs fonctions, quels scandales nouveaux s'offrent à prévenir ou à réparer dans les mœurs publiques, et surtout dans celles des pasteurs. (Concil. Trid. §. 24, c. 2)

Quels beaux jours pour l'église, quel bonheur pour l'état, si jamais nous voyons revivre ces lois saintes ! C'est alors que les mœurs régénérées dans le clergé rendront à nos paroles l'autorité de notre ministère ; c'est alors que les peuples, à la voix des pasteurs, reconnaîtront les oracles du ciel ; et que du sanctuaire, la régénération se répandra dans le sein des familles. Alors pères des pauvres, conseils des citoyens, et l'exemple de tous, nos prélats respectés et chéris seront dans vos provinces, ce que sont nos aïeux vénérables auprès de leurs enfants. Maîtres de la sagesse, alors ils en feront respecter les leçons ; les époux, les enfants, les citoyens de tous les ordres, rentreront, à leur voix, dans le devoir ; et cet ordre qui fait le bonheur des nations, renaîtra de lui-même. Ils sauront effrayer les méchants, les oppresseurs du peuple. Laissez-leur cet empire, c'est celui de la vertu, de la paix et de la félicité publique ; en leur rendant leurs lois, laissez-leur ces richesses ; elles ne seront plus que le trésor de l'orphelin, la ressource du malheureux.

Mais quoi ! je sollicite une réforme que le public lui-même appelle à haute voix, et je craindrais encore des obstacles !

Oui, je crains les méchants ; je crains ces hommes même, qui craignent le retour de nos lois ; je crains tous ces puissants du siècle, qui, dans nos prélatures, se sont accoutumés à voir le patrimoine de l'ambition, le supplément à l'héritage de ceux qu'ils nous destinent. Je crains bien plus encore tous ceux que leurs intrigues nous ont déjà donnés. Je les crains, ceux-là même, qui, puissants dans l'état, et riches dans l'église, ou espérant encore des trésors que l'abus peut mettre dans leurs mains, entoureront le Prince, blâmeront notre zèle, et rendront impossible une réforme que leurs vices surtout ont rendue nécessaire ; je les crains pour nos projets utiles, et non pour moi. Ils ne me nuiront pas, je peux les défier ; je sais, il y a longtemps, le sort de l'âme honnête qui brave leur crédit ; mon sacrifice est fait ; et il me coûte moins **qu'un silence complice d'un désordre qui afflige l'église, flétrit le sacerdoce, décrédite la foi, scandalise les peuples, fortifie les impies, accélère la ruine de l'état, par celle de l'autel et par celle des mœurs.** Ils ne me nuiront pas ; et dussent-ils me nuire, je n'en dirai pas moins : Sortez du sanctuaire, vous tous que le Seigneur n'y a pas appelés, et que l'intrigue seule s'efforce d'y placer. Dieu ne veut point de vous, il ne vous avait pas envoyés ; la confiance que inspirez à son peuple, est celle du mensonge et de l'iniquité. *Non misit te Dominus, et tu confidere fecisti papulum in mendacio.* (Jerem. c. 23) Le monde vous envoie, l'église vous réproche. Vos mœurs ont fortifié celles de l'impie ; vous l'avez empêché d'abandonner l'iniquité ; *confortasti manus impii ut non reverteretur a via mala.* (Ezech. c. 13) Voilà que **Dieu lui-même va vous redemander ces âmes que vous avez perdues, ces brebis malheureuses, qu'en pasteur insensé vous avez égarées ; pensez à rendre compte et pour vous et pour elles.** *Ecce ego ipse super pastores requiram gregem meum de manu eorum.* (Ezech. 24).

Hélas ! nous avons beau nous adresser aux mauvais prêtres ; les menaces du ciel ne les effrayent pas ; ils se sont endurcis dans le crime et dans le sacrilège. Unissez-vous donc tous, et formez une ligue sainte, vrais prêtres de Jésus-Christ, prélats édifiants, évêques vrais apôtres, vous qui pouvez encore plaider pour l'honneur du sanctuaire, auprès de la nation et du Monarque. Les scandales enfin ont fatigué les peuples ; ils sentent que leurs maux sont venus du mépris de la religion ; et que le mépris de la religion est venu de ceux-même qui devaient la prêcher. Ils ne demandent plus qu'à pourvoir le sanctuaire d'hommes qui leur apprennent à mieux servir leur Dieu. Eux-mêmes ils reconnaissent qu'il faut d'autres moyens pour n'entourer l'autel que d'hommes vertueux ; que le zèle des Rois doit être secondé par les églises mêmes dans le choix des pasteurs qu'il leur donne ; que la cour est plutôt l'écueil des Saints, qu'elle n'est un séminaire de bons évêques ; et que s'il faut toujours ramper auprès du trône pour arriver aux sièges de l'église de France, nos scandales jamais ne cesseront, jamais les mœurs des peuples ne s'épuront, jamais les prévarications et les désastres ne finiront. Tous disent qu'il nous faut purifier l'autel, et rendre au sacerdoce toutes ses vertus. Pressons ces vérités auprès d'un Monarque pieux, qui ne demande qu'à les connaître, auprès d'une nation qui les accueillera avec empressement ; et puissions-nous les faire triompher des courtisans, des prélats ambitieux, des prêtres intrigants, seuls intéressés à les combattre.

ADDITIONS AU DISCOURS PRÉCÉDENT.

N. B. 1°. J'ai lu plusieurs ouvrages modernes, dont les auteurs insistent sur la réforme des abus du clergé. Je les vois presque tous s'arrêter pour les moyens, à un conseil de conscience, qui seront présidé par le ministre de la feuille. Je crains que ce conseil ne remédie à rien. Il sera dans Paris, ou à la Cour ; et c'est toujours dans ce séjour de corruption que seront choisis les prélats ; c'est-là au moins que les aspirants se rendront toujours en foule. Au lieu d'un seul ministre, vous leur donnez tout un conseil à gagner ; vous multipliez l'intrigue au lieu de la déraciner. Votre conseil même deviendra une occasion d'intrigue ; ce seront de nouvelles places à briguer, et fort recherchées.

De quoi le composerez-vous ? d'évêques ! vous leur donnez un titre pour vivre dans Paris ; et **tous sans exception, doivent résider dans leur diocèse sous peine de damnation.** Je ne sais pas trop comment excuser ceux qui, de leur titre d'aumônier de nos Princes ou de nos Princesses, se font un droit de vivre habituellement à Paris, d'y avoir même des hôtels. Le premier titre d'un évêque est dans son évêché, son premier devoir est la résidence ; son premier scandale est l'absence de son église.

Revenons au conseil ; ceux qui le composent, connaissent-ils les meilleurs sujets qui travaillent dans les provinces ! C'est cependant parmi ces sujets-là qu'il faut, de toute nécessité, choisir les évêques des provinces. Il est inconcevable qu'on leur préfère des aumôniers du Roi ou de la Reine, et que ces places-là conduisent directement à l'épiscopat. J'aimerais autant qu'il fallût avoir été échanson, et pendant dix ou quinze ans avoir versé à boire au Roi, pour commander ses armées. Il est inconcevable que Paris ou la Cour, c'est-à-dire, le séjour le plus opposé en lui-même, aux mœurs et aux fonctions épiscopales, soit celui d'où l'on voit tirer tant d'évêques.

2°. Nos abbés de Paris ou de la Cour au moins sont grands-vicaires ! oui, ils en ont les lettres ; en ont-ils l'exercice ? le peuvent-ils avoir ailleurs que dans les diocèses ? En vérité, c'est une dérision qui fait gémir. Nos évêques ont huit, dix, douze, vingt grands-vicaires ; deux ou trois, tout au plus, travaillent en province, les autres n'y paraissent presque ja-

mais ; et ces autres sont presque les seuls qui aspirent à des évêchés, et qui y arrivent. À ces autres surtout il faut au moins des abbayes : abus inconcevable ! Il leur faut les censures ecclésiastiques, et quelques années de séminaire, pour y apprendre les obligations d'un prêtre : voilà ce qu'il leur faut, et non des abbayes. J'en connais un entr'autres, grand-vicaire à l'orient, curé à l'occident, et résident au centre ; lui faudrait-il aussi des abbayes, à celui-là ?

Je sais bien qu'on va dire que je parle ici comme un docteur, *ex cathedra* : Eh ! non, messieurs, je parle comme tout le public, dans les places et dans les rues, dans les maisons et dans les promenades, dans les tuileries et au palais royal ; je dis ce que l'on dit partout où l'on vous voit promener vos élégants manteaux, vos frises charmantes et vos doubles montres à chaîne d'or, la tête bien levée, les yeux bien peu modestes, la démarche bien leste, et parfois importante. Mon Dieu ! vous grands-vicaires ! vous bientôt grands évêques, ou du moins grands abbés commendataires ! écoutez-donc au moins ce qui se dit autour de vous, et vous saurez qu'on peut le répéter avec indignation, sans se donner les airs d'un docteur *ex cathedra*.

3°. Je dois répondre à ceux qui me demandent : À qui faudra-t-il donc donner nos abbayes, nos grosses pensions, nos bénéfices simples ? À qui ? à ceux qui les méritent ! et ce mot en exclut tous vos coureurs oisifs, en chenille, en, rabat. À ceux qui travaillent utilement dans les provinces ou dans la capitale. Prenez, pour les connaître, des moyens semblables à ceux que j'ai indiqués pour le choix des évêques. Puisque vous voulez tout nommer à Paris, demandez aux évêques et archevêques de la province, où vaquent le bénéfice simple et l'abbaye en commendation, quels sont les deux ou trois ecclésiastiques de leur canton, les plus méritants, et occupés le plus utilement ; et que le ministre les propose au Roi.

4°. J'en dis autant des autres collateurs, qu'ils nomment des sujets travaillants dans le diocèse, au moins dans la province où est le bénéfice ; qu'ils présentent l'un des trois qui leur auront été désignés par le conseil de l'évêque du lieu ; et vos bénéfices simples ne seront plus la pierre de scandale.

5°. Mais, monsieur l'abbé a fait l'éducation de M. le Marquis... monsieur l'abbé, monsieur l'instituteur n'est qu'un simoniaque, ainsi que M. le Marquis, si, par un marché tacite ou exprimé le bénéfice est le prix d'une éducation. M. le Marquis est un avaricieux, qui se sert du bien d'autrui pour récompenser un service qu'il doit payer de ses deniers ; et M. l'abbé, s'il est de bonne foi, ne mourra pas tranquille ; vaudrait mieux pour lui avoir vécu pauvre, que mourir avec un bénéfice auquel il n'avait d'autre titre que celui de mercenaire.

6°. Mais c'est bien autre chose ! M. l'abbé est un bon gentilhomme ; son père est colonel, son oncle est mort au service du Roi, son frère, etc... M. l'abbé, votre père s'était-il avancé dans le militaire sans des services militaires et personnels ! Non, me répondez-vous ; eh bien, faites donc comme lui ; montrez-nous vos services personnels ecclésiastiques, et nous vous verrons avec plaisir avancer dans l'église. Votre père était-il devenu colonel, sans avoir été sous-lieutenant ? était-il devenu chef d'escadre, sans avoir jamais vu que des troupes de terre. Encore une fois, faites donc comme lui ; et ne prétendez pas devenir évêque ou gros abbé commendataire, sans avoir travaillé dans un rang moins élevé ; ne prétendez pas surtout aller vous mettre à la tête d'une église, après n'avoir fait que rôder dans Paris, les toillettes, les antichambres, les audiences et les spectacles.

7°. Je ne voulais ajouter, qu'une ligne ; j'ajouterais cent pages sur cent autres abus qui se présentent sous ma plume. Les moyens que j'ai indiqués me semblent obvier à tous, et répondre à toutes les objections. La seule qui puisse faire redouter les élections, est dans les cabales qui peuvent s'y mêler : mais qu'on y prenne garde. Je ne donne guère à ces cabales le temps de se développer. Nos quarante anciens ne sont pas des hommes à s'y prêter beaucoup. Un seul scrutin fait une seule fois ; un billet dans lequel chaque électeur mettra simplement le nom des trois meilleurs sujets qu'il connaisse dans sa province : tout cela n'est pas l'affaire d'une heure. Quelque soit le nombre des suffrages, la simple pluralité doit suffire ; on n'est point obligé de réunir ou le tiers ou le quart des voix pour désigner les trois qui doivent être présentés au Roi ; Sa Majesté pourra ne pas choisir celui des trois qui aura intrigué : tout cela me semble rendre les cabales inutiles, prévenir les inconvénients même de nos anciennes élections, et ne laisse pas le moindre lieu à la simonie.

8°. Qu'on ne me dise pas que nos élections ne feraient plus tomber les évêchés que sur la rotture. Je ne connais d'abord dans l'église d'autre rotture que l'ignorance et le relâchement de la piété. Mais, en second lieu, les roturiers du siècle entrés dans l'église, sauront bien distinguer ceux qui auront reçu avec leur noblesse, ces avantages de l'éducation, et une certaine considération, qui rendent un homme véritablement plus propre aux premières places. À mérite égal, quant au reste, je suis très persuadé qu'ils les préféreraient. D'ailleurs nos gentilshommes pourront entrer dans l'église et la servir dans les provinces ; cela vaudra un peu mieux que de rôder dans Paris. La noblesse n'y perdra rien, et les mœurs et l'état y gagneront.

9°. Vous insistez encore !... eh bien, donnez-nous donc une loi qui assure mieux le choix des bons évêques, que cette combinaison de la pragmatique et du concordat ; une loi qui, sans blesser en rien les droits du Roi, en dirige mieux l'exercice pour le bien de l'église et de la nation.

10°. Vous aimez mieux laisser les choses comme elles sont ! eh bien elles iront toujours comme elles vont. Votre Clergé sera toujours composé de quelques bons sujets, qui ne paraîtront pas, dont on affectera d'ignorer le bien qu'ils font ; de beaucoup de mauvais qui gâteront le bien que font les autres, dont on affectera même de relever les scandales ; qui rendront le clergé odieux et méprisable ; et tant que le clergé ne sera ni plus estimé ni plus estimable, les mœurs, la religion iront comme elles vont. Vous ferez de très beaux règlements que personne n'observera ; vous aurez des états généraux où personne ne se corrigera ; le luxe, la dépravation, les déprédations, l'insubordination, l'impiété, la corruption, iront leur train ; et d'un peuple corrompu, d'un peuple irrégulier, si vous le pouvez, faites un peuple heureux. Ce phénomène n'a pas encore paru dans l'histoire des nations, et très certainement il ne paraîtra pas.

11°. On aurait mal saisi l'objet de ce discours, si on imaginait qu'il a été dicté par l'esprit dominant aujourd'hui, contre le haut clergé. Cet esprit tient furieusement à une hérésie que je déteste, et qui, contre la foi, contre nos canons et nos dogmes, regarde les curés comme les égaux des évêques. Je dirai toujours, avec le concile de Trente : *Anathème à celui qui prétend que les évêques ne sont pas supérieurs aux Prêtres, ou que le pouvoir épiscopal est commun aux autres prêtres.* (§. 23, can. 7) Je dirai en son lieu ce que je pense de la démocratie qu'on cherche à introduire dans l'église, démocratie qui suppose une ignorance coupable dans ceux qui s'y prêtent, et qui doit troubler la conscience des prêtres surtout, qui la seconderaient parmi nos catholiques : elle est le caractère dominant des hérésiarques.

Quant moi, j'ai parlé indistinctement des abus de tous les ordres. Si j'ai plus spécialement désigné ceux du haut clergé, c'est précisément parce que nos prélats étant nos supérieurs, ont aussi plus d'influence par le bon ou le mauvais exemple ; c'est surtout, parce qu'en réprimant l'influence de l'intrigue sur le choix des prélats, avec de meilleurs évêques, les pasteurs secondaires seront aussi meilleurs. On regarde ceux-ci plus spécialement comme les hommes de l'état ; on a tort, les chefs des légions ne sont pas moins hommes de l'état que les simples légionnaires, et on nuit toujours à l'état quand on favorise l'insubordination. D'ailleurs je voudrais bien que les ecclésiastiques du second ordre se regardassent surtout comme les hommes de Jésus-Christ. Quand ils oublieront cette qualité primordiale, ils seront vicieux, indociles, intolérants, oisifs, avarés, remuants, peut-être séditionnaires ; alors une sotte politique verra qu'elle les a rendus inutiles aux pauvres, scandaleux dans l'église, et nuisibles à l'état. On n'altère jamais impunément l'esprit de Jésus-Christ.